CONSERVATION ET UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Les anciennes variétés doivent faire face à de nouveaux obstacles



Plusieurs acteurs œuvrent en faveur de la biodiversité cultivée. Chacun a sa vision.



Le consommateur acceptera-t-il ce profil terreux? M. ROMANENS

Martine Romanens

La Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées (CPC) a tenu son congrès annuel. Les nouvelles mesures concernant le passeport phytosanitaire ont été présentées, laissant planer des doutes sur le futur de la biodiversité cultivée.

Ine question centrale était posée aux différents intervenants invités au Congrès annuel sur la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) du jeudi 15 novembre à Zollikofen: Les anciennes variétés sont-elles «fit» pour le futur? Pour que celles-ci puissent être utilisées avec succès, il faut les évaluer sous plusieurs aspects: état de santé (résistances, climat, environnement), aptitude à la culture à notre climat, elles pourraient moderne (fumure, récolte, machines), mais aussi capacité d'utilisation et goût. C'est en suivant ce fil rouge que se sont déroulées les différentes interventions de la journée. Dans la salle, sélectionneurs, conservateurs, agriculteurs, biologistes, organisations de sauvegarde mais aussi membres des pouvoirs publics suivaient avec attention les présenta-

Ressources génétiques intéressantes

Premier constat établi par Jennifer Gassmann, qui évoquait des projets de description et d'utilisation de ressources fruitières menés sous mandat de Fructus, l'Association pour la conservation des variétés fruitières anciennes, par l'Agroscope de Wädenswil (ZH): toutes les variétés anciennes ne sont pas forcément plus robustes que les modernes, mais leur diversité et potentiel génétiques sont très élevés. En étant plus adaptées

jouer un rôle prépondérant en termes de résistance (feu bactérien par exemple) ou en vue de la limitation de l'usage des produits phytosanitaires. «En matière de conservation des variétés, l'idéal serait la conservation par l'utilisation, mais, en pratique, ce n'est pas réaliste», a complété Jennifer Gassmann, qui a évoqué le manque de surfaces d'essais disponibles. Agroscope a tiré le portrait génétique et moléculaire des variétés les plus intéressantes de pommes, poires, cerises et prunes. Les conclusions des projets, Bevog III, Nuvog, Webevog et Neva seront présentées au public le 6 décembre prochain à Wädenswil à l'occasion d'une journée de clôture.

Projets français

C'était l'intervention phare de la journée. Valérie Abatzian, technicienne indépendante et formatrice à Génissieux (F), a exposé deux projets français de culture, par des réseaux paysans, de maïs population, créés à la suite de contaminations par des organismes génétiquement modifiés. Pour rappel, le maïs population est un maïs duquel on réutilise une partie de la récolte pour les semis de l'année suivante, moyennant un processus de tri précis. Ces projets, dont un vieux de dix-sept ans, réunissent sur le même palier chercheurs, techniciens et agriculteurs. Valérie Abatzian a fait part de ses expériences tout en avouant: «Nous avons cru aveuglément que les variétés population étaient meilleures que les hybrides, mais les années de sécheresse, nos plants ne faisaient plus d'épis.» Bonne nouvelle pourtant, l'équipe de Valérie Abatzian a mesuré une qualité alimentaire supérieure en minéraux et protéines. «Cela démontre une grande plasticité en réponse à l'environnement.»

Commercialisation

délicate Qu'est-ce qui a rendu pérennes ces initiatives? Le bénéfice d'autonomie des pavsans, les excellentes qualités de l'animateur de réseau, les bonnes pratiques (respect des distances d'isolement entre variétés, multiplication dans une parcelle dédiée, pas de mélange de variétés sans connaissances et création de réserves en cas de mauvaise récolte), mais aussi la formation et le suivi ont contribué grandement aux projets.

Le cours de la journée a encore été agrémenté d'éclaircissements sur les ressorts des analyses sensorielles nécessaires en vue de la commercialisation des variétés anciennes. Au sein de la grande distribution, certains fruits et légumes ont trouvé leur créneau, pour la plupart convoités seulement par des consommateurs avisés. Pro specie rara, la fondation suisse pour la diversité patrimoniale et génétique liée aux végétaux et aux animaux, a démontré que chaque aliment peut trouver sa niche au travers de plusieurs exemples dont celui de la Rose de Berne. Elle a encouragé les producteurs à communiquer sur les valeurs solides que véhiculent de tels aliments.

Règles plus strictes dès 2020

Peter Kupferschmied, du Service phytosanitaire fédéral, a fait part de l'accroissement de la présence d'organismes menacant la santé des végétaux en Suisse, par l'intensification du commerce international et les changements climatiques. Les fovers de maladies et d'organismes nuisibles pourraient causer des pertes importantes dans la production agricole et horticole et mettre en danger les fonctions de la forêt. Un nouveau droit sur la santé des végétaux entrera donc en vigueur à partir du 1er janvier 2020 avec des mesures plus ciblées et des instruments supplémentaires qui permettront de mieux prévenir l'introduction, l'établissement et

Une banque de gènes

Les activités de conservation des ressources génétiques en Suisse ont débuté vers 1900 par des collections de blé et d'orge. Aujourd'hui, la Banque nationale de gènes (BNG) d'Agroscope Changins-Wädenswil collecte, stocke, maintient et décrit du matériel végétal pour le préserver à long terme et mettre à disposition les ressources génétiques des principales plantes cultivées. Sont ainsi préservées 6100 accessions de blé dont 261 lignées qui portent le nom d'un village d'origine (77 de ces variétés n'ont pas été utilisées pour la sélection), 2284 accessions d'épeautre, soit la plus vaste collection au monde, 866 variétés d'orge locales (dont une résistante à la rouille noire) et enfin 190 de maïs, dont 66 issues de la vallée du Rhin. Vigne, plantes potagères, fourragères ainsi que fruitiers et petits fruits y sont aussi conservés. Plus d'infos sur www.cpc-skek.ch. MR

la dissémination d'organismes particulièrement dangereux. En particulier, le régime du passeport phytosanitaire (en vigueur depuis 2002) s'appliquera désormais à tous les végétaux destinés à la plantation (lire l'article ci-dessous). Avec l'arrivée de ces nouvelles règles, plusieurs zones d'ombre planent à nouveau sur la conservation des anciennes variétés et la biodiversité cultivée.

Une ancienne variété n'est donc pas d'emblée intéressante parce qu'elle porte ce nom. Certaines sont adaptées aux exigences actuelles alors que d'autres recèlent des potentialités génétiques utiles pour l'avenir. Cependant, une grande biodiversité cultivée favorise la bonne santé globale des végétaux, y compris celle des variétés modernes. En cela, maintenir ces souches vivantes est du plus grand intérêt. Plane toutefois une ombre: les règlements phytosanitaires risquent d'entraver sérieusement le beau succès de ces dernières an-

Un réseau suisse d'organisations d'experts en conservation

La Commission suisse pour la conserva tion des plantes cultivées (CPC) forme avec ses membres un réseau suisse d'organisations et d'experts actifs dans la conservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) ou la diversité des plantes cultivées. Ses membres proviennent aussi bien de la sphère privée que de la sphère publique. La CPC, une association reconnue d'utilité publique depuis 2017, sert d'interface entre ses membres et l'Office

fédéral de l'agriculture, lequel est engagé en Suisse depuis 1999, dans le cadre du Traité international en faveur de la conservation et de l'utilité durable des ressources agricoles, par l'application du Plan d'action RPGAA. L'objectif commun est de promouvoir, conserver et utiliser de manière durable la diversité variétale des fruits, de la vigne, des petits fruits, des légumes, des plantes médicinales et aromatiques ainsi que des plantes fourragères.

Un passeport phyto pour toutes les espèces

Le passeport phytosanitaire est un document officiel pour le commerce de marchandises en Suisse et avec l'Union européenne. Il atteste que les marchandises sont conformes aux normes phytosanitaires et garantit la traçabilité de celles-ci. Dès 2020, il se présentera sous la forme d'une étiquette qui devra être apposée par les entreprises agréées par le Service phytosanitaire fédéral (SPF). Il sera requis pour tous les végétaux ou parties de végétaux destinés à la plantation. Entrent dans cette catégorie les plantes

en pot, greffons, boutures. porte-greffe, tubercules, bulbes et cultures de tissus végétaux. La plupart des semences ne sont pas soumises à ce régime car elles ne présentent pas de risques. Le passeport sera nécessaire dans tous les cas d'échange commercial, y compris pour les marchandises commandées sur Internet ou par téléphone. De nouvelles obligations sont imposées aux entreprises agréées dès 2020:

contrôle visuel régulier de l'état sanitaire des marchandises;

détermination et surveillance des points suscepti-

bles de présenter un risque; enregistrement des contrôles et des mesures prises en cas de présence d'un organisme nuisible;

connaissances dans le domaine phytosanitaire:

relevé des déplacements de marchandises dans l'entre-

Désormais, un plus grand nombre d'entreprises devra présenter au SPF une demande d'agrément en raison de l'extension du régime à toutes les espèces végétales. Sont particulièrement concernées les entreprises qui vendent des buis ou des thuyas (jusqu'ici exemptés) et de commerce en ligne. Celles-ci doivent déposer une demande au plus tard d'ici au 31 mars 2020.

Les systèmes internes des entreprises agréées devront également être adaptés. Le passeport phytosanitaire ne peut plus être combiné avec un document remis à la livraison.

Les passeports déjà délivrés restent valables jusqu'en



Le passeport phytosanitaire pour favoriser des échanges commerciaux sécures.